

# TARIFS ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

## ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

### Scolaires/Adolescents/Etudiants :

- de 18 ans au 31 décembre de l'année scolaire + personnes titulaires de la carte étudiant

### Adultes :

+ de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire

### TARIF PAR TRIMESTRE

	Commune d'Aix-sur-Vienne	Commune du Val de Vienne conventionnée	Hors Commune
<b>Solfège ou éveil</b>			
Scolaires/Adolescents/Etudiants	40€	52€	73€
Adultes	65€	79€	107€
<b>Musique d'ensemble – chant – chorale</b>			
Scolaires/Adolescents/Etudiants	33€	41€	56€
Adultes		54€	90€
<b>Instrument (avec accès à la musique d'ensemble, chant, chorale et solfège)</b>			
Scolaires/Adolescents/Etudiants	90€	114€	158€
Adultes	144€	176€	235€
<b>Location d'instrument</b>			
Tarif unique	36€	45€	64€
<b>Cours supplémentaire d'instrument</b>			
Tarif unique	45€	54€	75€

\* La location d'un instrument n'est possible que si l'élève concerné participe aux cours dispensés par l'Ecole de Musique.

### Abattements :

- 10% pour deux inscriptions dans la même famille
- 15% pour trois inscriptions dans la même famille
- 20% pour quatre inscriptions dans la même famille.